PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/07/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. MELIS Christian, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : GERBE Sylvie, MEKADEM Patricia, DAFFIX Didier, DUPAY Anne-Sophie, GRANDJEAN Roland, ROUGANNE Béatrice, DEAT Dominique, HERVE Vincent, POULET Sandrine, PARNEIX Nadia et GALLO Jacques
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Absents excusés : CHRETIEN Jean-Pierre (pouvoir donné à GRANDJEAN Roland), AGIER Sabrina (pouvoir donné à MEKADEM Patricia),
Absents : LIPOWIEZ Fabrice
Nombre de conseillers votants : 15
Secrétaire de séance : ROUGANNE Béatrice
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juillet 2020
Ordre du jour :

1. Tarification services périscolaires et extrascolaires – Année 2020-2021
2. Budget 2020 : décision modificative n°1
3. Subventions aux associations
4. Délégation supplémentaire
5. Divers

1) Tarification services périscolaires et extrascolaires – Année 2020-2021

Délibération n°2020-36

Présentation par Anne-Sophie DUPAY :

- Pour être en cohérence avec les tranches appliquées pour le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales, il est proposé de conserver le même nombre de tranches, à savoir 5, en modifiant les montants minimums et maximums
- L'étude d'un tarif pour les parents ne résidant pas sur la commune est envisagée
- La commune se réserve la possibilité de dénoncer le contrat la liant à la cuisine centrale de Riom compte tenu de la hausse prévue des tarifs de cantine pour 2021, à savoir + 16 % (4.01 € à 4.65 €)
- Proposition de tarifs avec une hausse de 2% comme l'année précédente :
  - Le prix du repas entre 2,35 et 4,50 au lieu de 2,30 et 4,40
  - Le forfait mensuel de garderie du matin entre 9,60 et 11,20 au lieu de 9,40 et 11.00
  - Le forfait mensuel de garderie et/ou étude surveillée entre 10,60 et 15,80 au lieu de 10,40 et 15,50
  - Pour le centre de loisirs, révision générale et augmentation modérée de l'ensemble des tarifs.

Vote :
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions présentées excepté le tarif pour les parents ne résidant pas sur la commune. Les tranches de quotient familial et les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2020-2021 seront donc les suivants :

Nos imprimés sont produits par l'abrègne imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540330 - 09/10 Abrègne

A –Quotient familial : Tranches et montants

Tranche	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Quotient familial	0<QF<700	701<QF<950	951<QF>1200	1201<QF>1350	SUP à 1351

B - Tarifs

1°) Restauration scolaire et animation :

Prix d'un repas enfant :

Tranche	**Tarifs 2020**
Tranche 1	**2.35 €**
Tranche 2	**2.95 €**
Tranche 3	**3.55 €**
Tranche 4	**4.10 €**
Tranche 5 =plein tarif	**4.50 €**

Prix d'un repas adulte : **5,80 €**
Prix d'un repas spécifique (servi mais non fourni) : **0,80 €**

Pour information, les repas pris le mercredi et pendant les vacances sont facturés en plus des tarifs de l'accueil de loisirs.

2°) Garderies du matin

- **pour 1 enfant par famille**

Forfait mensuel

Tranche	**Tarifs 2020**
Tranche 1	**9.60 €**
Tranche 2	**10.00 €**
Tranche 3	**10.40 €**
Tranche 4	**10.80 €**
Tranche 5 = plein tarif	**11.20 €**

- **à partir de 2 enfants par famille**

Forfait mensuel : *Tarif tranche 1* x 2, soit 9.60 € x 2 = 19,20 €

3°) Garderie du soir et/ou étude :

- **pour 1 enfant par famille**

Forfait mensuel

Tranche	**Tarifs 2020**
Tranche 1	**10.60 €**
Tranche 2	**11.60 €**
Tranche 3	**12.60 €**
Tranche 4	**14.10 €**
Tranche 5 = plein tarif	**15.80 €**

- **à partir de 2 enfants par famille**

Forfait mensuel : *Tarif tranche 1* x 2, soit 10.60 € x 2 = 21.20 €

4°) Accueil de Loisirs

Tranche	**Prix journée**	**Prix ½ journée sans repas**	**Forfait 5 jours**
Tranche 1	**8.00 €**	**2.60 €**	**26.50 €**
Tranche 2	**9.30 €**	**3.50 €**	**37.10 €**
Tranche 3	**11.00 €**	**4.60 €**	**47.90 €**
Tranche 4	**12.40 €**	**5.10 €**	**58.10 €**
Tranche 5 = plein tarif	**14.00 €**	**5.50 €**	**63.20 €**

2) Budget 2020 – Décision modificative n° 1

Délibération n°2020-37

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des achats non prévus au budget 2020 vont devoir être entrepris :
- le gybroyeur de la mairie étant cassé il est nécessaire de le remplacer par un rotobroyeur un montant 2 484 € TTC
- les luminaires anciens vont être remplacés par des leds à l'école puis dans les bâtiments communaux pour un montant de 876.78 € TTC.

Les crédits n'ayant pas été prévus au budget 2020, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Article 2188, opération 11 acquisitions diverses : + 2 500 €
Article 020, dépenses imprévues : - 2 500 €

Article 60632 fourniture de petit équipement : + 900 €
Article 022, dépenses imprévues : - 900 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits proposés.

3) Subvention aux associations

Délibération n°2020-38

Le bureau municipal a étudié les demandes formulées par les associations fin 2019 pour l'année 2020 comportant des informations diverses : financières, situation en trésorerie, bilan et informations complémentaires concernant les effectifs, l'encadrement, les projets de formation et leur participation à la vie communale.
Présentation :

- Les associations : l'APAGE, Les Doigts de Fées, la Cocotterie Sociale et Solidaire et le café associatif ne sollicitent pas de subvention pour 2020
- Les Baladins de l'Ambène sollicitent une subvention de 500 € contrairement à l'année dernière où ils n'en avaient pas eu besoin.
- L'association « Les Amis d'Enval » sollicite une aide exceptionnelle supplémentaire de 1 000 € comme en 2019 pour financer la mise en place du circuit découverte du patrimoine envalois. Cette année : installation du panneau indicatif.
- Les autres associations ne demandent pas d'augmentation de leur subvention.

Suite aux débats, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de prendre en compte les demandes :

INTITULE ASSOCIATION	Pour mémoire subvention 2019	Montant subvention accordée en 2020
A.S.E.	3 300	3 300
COMITE DES FETES	2 500	2 500
LES BALADINS DE L'AMBENE	0	500
LE CLUB DE L'AGE D'OR	350	500

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 fabregue.fr

ASS. ANCIENS COMBATTANTS	170	170
GYM MUSICALE	300	300
SOCIETE DE CHASSE	300	300
A.P.A.G.E.	0.00	0
CLUB TENNIS ENVALOIS	3 000	3 000
CLUB DES DOIGTS DE FEES	0	0
ECOLE PUBLIQUE (Coopérative Scolaire)	730	730
USEP ENVALOISE	600	600
ASSOC. ENVAL YOGA	300	300
ASS DES LOUSTICS D ENVAL	300	300
ENVAL UN AUTRE REGARD	300	300
LES AMIS D'ENVAL	1 000	1 000
COCOTTERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ENVAL	0	0
LA PREVENTION ROUTIERE	70	70
ASSOCIATION DE PECHE (EXCEPTIONNEL)	470	0
CAFE ASSOCIATIF	0	0
TOTAL	**13 690.00**	**13 870.00**

4) Délégation supplémentaire

Délibération n°2020-39

Compte tenu de la délégation accordée à Béatrice Rouganne pour sa participation à la commission urbanisme de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, le Maire a décidé de lui accorder une indemnité. Pour ce faire le Maire décide de réduire son pourcentage d'indemnités de l'enveloppe :
La répartition se fait donc de la manière suivante :

MELIS Christian, Maire	43.0%	MEKADEM Patricia, 3ème Adjointe	16.8%
GERBE Sylvie, 1ère Adjointe	16.8%	DAFFIX Didier, 4ème adjoint	16.8%
CHRETIEN Jean-Pierre, 2ème Adjoint	16.8%	DUPAY Anne-Sophie, conseillère déléguée	16.8%
ROUGANNE Béatrice, conseillère déléguée	3.8%		

5) Divers

Commissions RLV :
Le Maire demande aux conseillers de se positionner sur les commissions suivantes :

- Les conseillers peuvent se positionner sur 2 commissions maximum.

Développement touristique	MELIS Christian
Mobilités et transports	PARNEIX Nadia
Finances	GERBE Sylvie, MEKADEM Patricia, HERVE Vincent
Economie, emploi, attractivité et	MEKADEM Patricia, GALLO Jacques,

numérique	AGIER Sabrina
Urbanisme	GERBE Sylvie, ROUGANNE Béatrice
Habitat	DAFFIX Didier, ROUGANNE Béatrice
Sports et associations	PARNEIX Nadia
Vie culturelle	DAFFIX Didier
Enfance jeunesse et politique de la ville	POULET Sandrine, GALLO Jacques
Environnement et développement durable	CHRETIEN Jean—Pierre, DUPAY Anne-Sophie, DEAT Dominique
Agriculture	CHRETIEN Jean—Pierre, GRANDJEAN Roland, HERVE Vincent

Tour de table :

Travaux :

✓ Patricia MEKADEM : la commission travaux s'est réunie mi-juillet, les sujets abordés étaient le sens interdit rue des Foranches, les travaux à venir, l'entretien de l'école et les dépôts sauvages.
Des réunions sur le terrain sont prévues.
La commission projet-aménagement se réunira en septembre.

✓ Dominique DEAT a participé à une réunion avec Mr FIRKOWSKI de l'ADUHME (Association pour Développement Urbain Harmonieux et Maîtrise de l'Energie) pour la restitution des relevés de températures sur tous les bâtiments et les améliorations à prévoir. La principale préconisation pour ce sujet reste la pose de programmateurs afin de diminuer les températures lors des périodes de non utilisation des locaux.
L'ADUHME intervient également lors de l'élaboration des projets.

✓ Les travaux de la grange rue de l'Ambène et du bâtiment du club de tennis se sont terminés en début d'année. Le financement de ces travaux s'étant fait avec les aides apportées par la Région il est envisagé une inauguration avec le président de la Région.

Groupe scolaire :

✓ Anne-Sophie DUPAY :

- L'ouverture du centre de loisirs durant les 3 premières semaines de juillet a répondu à un besoin existant. Les chiffres de la fréquentation sont les suivants :
  - 1ère semaine : 60 enfants/jour sauf le mercredi
  - 2ème semaine : 50 enfants/jour sauf le mercredi
  - 3ème semaine : 40 enfants/jour sauf le mercredi

Les principaux événements organisés ont été : 1 sortie cinéma, 1 sortie à Aubusson d'Auvergne au bord du lac.
Chaque vendredi, les parents étaient invités à venir prendre le goûter.
Une nouvelle organisation envisagée des repas de cantine pour la rentrée de septembre : 3 services au lieu de 2 actuellement.

- Le projet de réhabilitation du presbytère pourrait s'orienter en faveur de l'école ou du centre de loisirs. Le montage de 2 dossiers est en cours.

- Un recrutement pour une aide des élèves de maternelle du côté des primaires est en cours.

Communication :

✓ Béatrice ROUGANNE : La commission communication s'est réunie en

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue

juillet, elle avait pour objet l'examen des offres reçues concernant le remplacement du site internet de la mairie. En effet la commune a reçu 7 dossiers, toutes les candidatures ont été étudiées mais 3 dossiers sont déjà retenus.

✓ Nadia PARNEIX : La diffusion des messages Panneau Pocket sera dorénavant assuré par Nadia.

CCAS : 4 membres parmi les conseillers municipaux (Didier DAFFIX, Sylvie GERBE, Nadia PARNEIX et Jacques GALLO) et 4 membres extérieurs (Joëlle TINET, Christiane GAUMET, Corinne BAZETOUX, Aline STREITH) ont été désignés le 17 juillet, à cette occasion Didier DAFFIX a été élu vice-président.
La prochaine manifestation prévue est : la semaine bleue avec le CLIC, 4 jours d'animation la 1ère semaine d'octobre. Chaque journée se déroule dans une commune (Mozac, Marsat, Châtelguyon et Enval) et sur un thème. Ces animations sont à destination des plus de 60 ans. La commune est à la recherche du thème qui sera proposé.

Le règlement intérieur du conseil municipal est en cours d'élaboration par Didier DAFFIX et sera présenté à la prochaine réunion de conseil.

Intervention du public :
Bernard Le Cosquer demande une mise en sécurité de l'escalier menant des Treilles à l'avenue de la Libération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

MELIS Christian		DEAT Dominique	
GERBE Sylvie		AGIER Sabrina	
CHRETIEN Jean-Pierre		HERVE Vincent	
MEKADEM Patricia		POULET Sandrine	
DAFFIX Didier		LIPOWIEZ Fabrice	
DUPAY Anne-Sophie		PARNEIX Nadia	
GRANDJEAN Roland		GALLO Jacques	
ROUGANNE Béatrice			

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT®

Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue